

ANNEE 2016/2017

FICHE D'INSCRIPTION

**POUR UNE PROFESSIONNALISATION DES AUXILAIRES PARENTALES LORS DES
RENCONTRES COLLECTIVES**

Parent :		Parent :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse : Métro / Bus :			
Téléphone fixe :		Téléphone fixe :	
Tél. portable :		Tél. portable :	
Tél. bureau :		Tél. bureau :	
Mail :		Mail :	
Nom (enfant)		Prénom (enfant)	
Date de naissance			
Nom (enfant)		Prénom (enfant)	
Date de naissance			

Nom et prénom de l'auxiliaire parentale
Téléphone

Je soussigné(es) (nom des parents)accepte que (Nom de l'auxiliaire parentale) participe régulièrement, avec mon (mes) enfant(s) à la rencontre collective du RAP :

Lieux et jours des rencontres (cocher celui de votre souhait) :

- 08^{ème} : « PMI Diebold » 22 rue Laure Diebold, le lundi – 9h30/11h30
- 11^{ème} : 9, Passage Piver, le mardi – 9h30/11h30
- 12^{ème} : « La maison des ensembles », 3, rue d'Aligre, le mercredi – 10h30/12h30
- 14^{ème} : « Ludido » 6 bis rue Hippolyte Maindron, le mardi
- 15^{ème} : 41, rue des Périchaux, le lundi – 9h30/11h30
- 15^{ème} : 17, rue de l'Avre, le vendredi – 9h30/11h30

↵ Autres lieux au verso

- 15^{ème} : 139, rue Castagnary, le lundi (après-midi) – 15h00/17h00
- 16^{ème} : « Annexe Saint Didier » 25 rue Mesnil, le mercredi – 10h30/11h30
- 19^{ème} : Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, 35 rue du Plateau, le mardi – 9h30/11h30
- 20^{ème} : « la 20^{ème} Chaise » 38, rue des Amandiers, le mercredi – 9h30/11h30
- 20^{ème} : « Bibliothèque Louise Michel », 29-35, rue des Haies, le jeudi - 10h00/12h00
- 20^{ème} : « St Blaise » 11/13 Square Vitruve, le lundi – 9h30/11h30

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, j'autorise :

- La responsable de l'activité à prendre toutes mesures d'intervention (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant :

OUI NON

- Mon enfant à participer aux activités organisées en dehors du lieu d'accueil habituel (soit bibliothèque, square....) :

OUI NON

- L'auxiliaire parentale de mon enfant à participer à deux séances de travail, sans les enfants, autour de l'analyse des pratiques professionnelles. Ces temps se dérouleront au cours des deux semaines suivantes :

- du 16 janvier 2017 au 20 janvier 2017
- du 12 juin 2017 au 16 juin 2017

A noter :

Une attestation d'assurance responsabilité civile pour votre enfant est obligatoire pour tout accueil et à joindre impérativement à cette fiche d'inscription.

La présence régulière des auxiliaires et des enfants est demandée. La durée des rencontres étant courte (2 heures), il est important de respecter les horaires en facilitant leur venue et leur ponctualité.

Toute absence (maladies, congés,....) doit être signalée, avant la rencontre, à l'éducatrice sur son téléphone portable.

Dans l'éventualité d'une absence répétée, les responsables du RAP se donnent le droit de résilier l'inscription après entretien avec les parents.

PARIS, le.....

Signature de l'auxiliaire parentale

Signature des parents